



Mémoire monumentale de la résistance en Wallonie

Paul Delforge
Historien, directeur du Pôle Recherche,
Institut Destrée

Bruxelles, Ceges – 29 octobre 2010

Si un certain nombre de recherches ont été effectuées sur la mémoire monumentale de la Première Guerre mondiale dans nos contrées, essentiellement à l'initiative de Laurence Van Ypersele¹, la Seconde Guerre mondiale apparaît comme un parent pauvre, comme le montre l'article « Monuments et mémoire de la guerre » dans le récent *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale*². En limitant le propos aux seuls monuments érigés sur la place publique, un regard attentif autour de soi suffit pourtant pour constater que le matériau est abondant. Ainsi, par exemple à Chaudfontaine, sur quelques kilomètres, le badaud curieux passe devant un cimetière et son entrée volumineuse évoquant les morts de 14-18, découvre une véritable arche de plusieurs mètres de long avec sa tour symbolisant un stalag, avant que ne s'imposent à son regard un dôme à huit colonnes avec vitraux, hommage aux victimes de 40-45, puis, un peu plus loin, un char américain symbolisant la Libération. En quelques minutes, ont défilé les souvenirs de 14-18, de l'offensive de mai '40, des prisonniers de guerre, de la résistance, de la déportation et de la Libération, avec l'évocation des massacres de fin 1944. L'exemple de Chaudfontaine n'est pas unique. Chacun peut aisément reproduire l'expérience car il y aurait en Belgique près de 20.000 monuments évoquant les deux guerres³.

Et c'est là que se trouve la difficulté principale de la recherche. Comment appréhender cette masse d'informations en l'absence d'un inventaire de tous les monuments⁴? Trois instruments ont été retenus⁵ : tout d'abord, un guide paru en 2005 à l'initiative du journal *La Libre* et consacré à 25 lieux de mémoire en Belgique pour se souvenir de la Seconde Guerre mondiale⁶. 25 sur plusieurs milliers : on est loin du compte. Il faut le reconnaître. C'est pourquoi un site en ligne, www.bel-memorial.org, est d'un plus grand intérêt. Il est l'œuvre d'un amateur éclairé et passionné qui, dans une certaine mesure, crée un nouveau lieu de mémoire à part entière, virtuel celui-là, en rassemblant tous les lieux de mémoire des deux guerres situés en Belgique. Enfin, un ouvrage récent, publié par l'Institut du Patrimoine wallon, se penche sur les lieux de mémoire du Mouvement wallon⁷ ; cet ouvrage s'appuie largement sur un article rédigé en 1997 à l'occasion d'un colloque de la Fondation wallonne Humblet⁸. Ne disposant ni de beaucoup de temps ni d'une équipe pour dénicher l'ultime monument au fin fond du pays wallon, ces trois références serviront à dégager des lignes de force. Assurément, celles-ci devront être complétées par une analyse qui sera exhaustive et qui reste à réaliser, sur base d'un inventaire complet.

1. Guide de 25 lieux à découvrir en Belgique⁹

Par son côté « guide touristique », cette première « source » met essentiellement en évidence des lieux où la mémoire est entretenue. Le but du guide est de renseigner des visiteurs potentiels, collectionneurs, parents, curieux, étudiants (visitant le mémorial de Breendonk pour ne pas oublier), ou chercheurs (au Musée national de la Résistance). Ces différents lieux ont donc une vocation particulière et une activité permanente, indépendante

des anniversaires et des commémorations. Le *Guide* lui-même est un indicateur de l'intérêt que continue de susciter la Seconde Guerre mondiale dans nos contrées.

Sur les 25 lieux identifiés, 20% sont situés en Flandre (5), moins de 10% à Bruxelles (2) et la grande majorité se trouve en Wallonie (plus de 70%). Les trois quarts des lieux choisis sont majoritairement orientés vers l'histoire-bataille, vers les aspects militaires voire le matériel militaire. Pour le reste, deux sont consacrés à Léopold III, quatre à la Résistance au sens large et un à la question juive.

Liés à des faits d'armes – attaque de mai '40, construction du mur de l'Atlantique, Libération et bataille des Ardennes – la plupart des lieux identifiés par le *Guide* ont une dimension locale qui les lie au déroulement international des événements. Le cimetière allemand de Recogne, le cimetière militaire de Neuville-en-Condroz, comme l'hommage de Tielt aux libérateurs polonais sont à ranger dans la même catégorie. En ce qui concerne la Résistance, elle revêt un caractère local avec les grottes de Folx-les-Caves, un caractère régional avec le Fort-prison de Huy et national avec le musée de la résistance à Bruxelles et surtout l'ancien camp de Breendonk, auquel les autorités belges ont conféré le statut de « Mémorial national » en 1947, confirmé en 2003 par l'octroi de nouveaux moyens financiers afin de rendre le site plus didactique. Avec plus de 7.000 prisonniers qui ont transité en ses murs, le fort-prison de Huy revendique un statut identique, celui de « Mémorial national de la Résistance civile » et surtout les moyens qui l'accompagnent¹⁰. Peut-être devrait-il aujourd'hui réclamer le statut de « Mémorial de la Résistance en Wallonie » ?

2. Bel-Memorial.org : Monuments et autres éléments de patrimoine à la mémoire des Belges décédés lors de conflits armés¹¹

Ce site est l'œuvre d'un particulier qui a entrepris d'identifier tous « les Monuments et autres éléments de patrimoine à la mémoire des Belges décédés lors de conflits armés ». Pour chacun d'eux, il a créé et continue de créer une fiche de présentation qui est mise en ligne. Avec l'aide de correspondants locaux dévoués, il mentionne à la fois la situation GPS du monument, son adresse, un descriptif ainsi qu'une ou plusieurs photos. Ces informations sont complétées par l'identification précise des victimes de guerre (plus de 20.000 en date du 25 octobre 2010). Une répartition par province sert d'entrée à un classement alphabétique des monuments. Par un clic, on atteint la fiche signalétique. C'est cette masse documentaire qui a été exploitée.

Les faiblesses méthodologiques liées à l'établissement d'un tel corpus ne doivent pas être ignorées. Les informations de ce site sont encodées depuis plusieurs mois au gré de rencontres et de la bonne volonté de correspondants locaux. Il ne s'agit pas d'historiens professionnels même si aucun *a priori* négatif ne doit être nourri vis-à-vis des informations rassemblées par des passionnés consciencieux, encore moins lorsqu'il s'agit de traiter d'un sujet ayant trait à la mémoire. D'ailleurs, le webmaster – anonyme – est attentif à mentionner les sources des nombreux commentaires qui accompagnent ses fiches signalétiques. Il convient simplement d'être conscient que le site en question n'a pas établi un inventaire complet, exhaustif et méthodiquement constitué des lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale. En l'absence de toute autre ressource d'une telle richesse, le site Bel-Memorial.org constitue un passage obligé. Les conclusions que nous tirerons de son analyse seront empreintes des précautions méthodologiques qui viennent d'être exprimées.

Au 15 octobre 2010, le site bilingue de Bel-Memorial.org comprenait 1.103 occurrences ; selon son concepteur, cela ne représenterait que le vingtième des monuments de Belgique. On pourrait jouer à chercher les lieux manquants : la tour de l'Yser, le monument national de la Résistance à Liège, l'hommage à François Bovesse sur l'esplanade de la Porte de l'Entre Sambre et Meuse à Namur, le monument aux morts de la tragédie de Courcelles, à Souvret, et bien d'autres. Plusieurs milliers ? Peut-être. Ce travail fastidieux reste à réaliser et pourrait prendre comme modèle ce qui se fait en France¹². En attendant, Bel-Memorial.org. est incontournable. En retirant les doubles emplois (villages ou lieux-dits redondants) ou les mentions ne correspondant pas directement à des lieux de mémoire en rapport avec les

deux guerres, se forme un corpus de 953 monuments au rang desquels a été ajouté d'autorité celui de la Résistance à Liège. De la comparaison avec le *Guide des 25 lieux à découvrir en Belgique*, il ressort que seuls cinq lieux sont communs aux deux supports !¹³

La manière de traiter les informations sera avant tout quantitative. La typologie d'Antoine Prost¹⁴ n'a pas été retenue parce qu'elle est apparue trop liée à la réalité française et aux monuments de 14-18. Suivant les conseils d'Annette Beckers¹⁵, une grille de lecture originale a été construite. Elle se focalise sur la localisation géographique des monuments et l'observation de leur environnement immédiat (centre du village, cimetière, église, caserne, école, autres). Le dépouillement se limite aux seules informations apportées par le monument et figurant sur lui, qu'il s'agisse des textes ou des représentations. L'écrit doit permettre de dater le monument, de connaître ses initiateurs et toute autre information sur leurs motivations. Les motifs gravés, la statuaire et la forme du monument retiennent l'attention dans la seule mesure où ils sont des indicateurs d'identité, et de valeurs politiques ou philosophico-religieuses. La seule ambition est de faire parler le lieu de mémoire, de l'obliger à ne pas rester de pierre, de bronze, de fonte et encore moins de marbre. D'autres éléments de la méthode de travail seront précisés en cours d'exposé. Il importe encore de préciser que, dans la mesure où le site Bel-Memorial.org ne fait pas automatiquement de distinction entre les deux guerres et s'étend sur toute la Belgique, il a paru intéressant de tirer des enseignements d'une comparaison interrégionale et entre les deux guerres, avant de se concentrer sur la Wallonie et la Seconde Guerre mondiale.

Les questions qui seront successivement abordées sont les suivantes :

1. Comment les monuments se répartissent-ils sur le territoire de la Belgique ?
2. À quelles guerres les lieux de mémoire font-ils référence ? La Première ou la Seconde Guerre mondiale ?
3. Quels messages véhiculent-ils ?
4. L'érection de tels monuments correspond-elle à une époque révolue ?
5. Ont-ils une dimension internationale, nationale, régionale ou seulement locale ?

2.1. Répartition géographique

L'examen de la répartition géographique de l'ensemble des occurrences relatives aux deux guerres en Belgique révèle d'emblée que la Wallonie est la région qui rassemble le plus grand nombre de lieux de mémoire, avec 87% des monuments inventoriés sur le site, contre 11% en Flandre et un peu plus d'un pourcent à Bruxelles. Ces tendances étaient déjà apparues dans le *Guide*. Ces proportions ne varient guère lorsqu'on affine les critères. On sait en effet qu'un monument peut être exclusivement consacré à la Première Guerre mondiale, ou exclusivement dédié à la Seconde ; il existe aussi des monuments créés au lendemain de la Grande Guerre qui se surchargent de symboles relatifs à la Seconde. Les tableaux proposés en annexe n°1 montrent que quel que soit le critère choisi (lié à une période, exclusivité d'une période, périodes conjointes), on enregistre des variations fort faibles entre les régions. On constate simplement que la Flandre compte proportionnellement davantage de monuments dédiés exclusivement à la Première Guerre mondiale (13,5% contre 85,6% en Wallonie) et que la Wallonie compte proportionnellement plus de monuments dédiés exclusivement à la Seconde Guerre mondiale, avec 89% contre 10% à la Flandre. Les monuments dédiés aux deux guerres se répartissent selon une clé 86,5% en Wallonie, 11,2 en Flandre et 2,2 à Bruxelles. Les variations ne sont donc pas très

significatives, le pays wallon étant, de loin, le mieux représenté, quel que soit le critère retenu.

Si l'on affine la répartition géographique en se concentrant sur la seule Wallonie, on constate (annexe n°2) que la province de Liège se taille la part du lion (plus de la moitié des monuments), devant le Luxembourg (26%) et le Hainaut (près de 15%). Namur (4%) et Brabant wallon (2%) viennent ensuite. Il n'y a pas de variations importantes entre les provinces quand on se penche sur la période évoquée par les lieux de mémoire. Il n'y a donc pas de variations internes en Wallonie. Ces résultats permettent dès lors de prendre en considération l'ensemble des monuments sous un angle régional.

Cette homogénéité wallonne est particulièrement manifeste lorsqu'on examine, pour chaque province wallonne, la période historique qui est liée aux monuments (annexe n°3). Est-il lié à la Première Guerre mondiale, à la Seconde Guerre mondiale, exclusivement ou de façon partagée ? En calculant l'importance relative des lieux de mémoire en fonction de cette temporalité, et en comparant les résultats entre chaque province wallonne, il apparaît que les monuments dédiés spécifiquement à la Grande Guerre sont rares en Brabant wallon et dans le Namurois par rapport à une moyenne wallonne ; ceux dédiés exclusivement au second conflit mondial semblent plus rares dans le seul Brabant wallon. Un autre enseignement se laisse déduire : le Hainaut et Liège se ressemblent comme deux gouttes d'eau ; le Luxembourg ressemble à ces deux provinces en ce qui concerne la Seconde Guerre mondiale, mais se situe entre Namur-Brabant wallon d'une part, Liège et Hainaut pour ce qui regarde la Grande Guerre. En d'autres termes, les lieux rappelant exclusivement la Seconde Guerre mondiale représentent un tiers des monuments identifiés partout en Wallonie (33,5%). Les lieux dédiés exclusivement à la Grande Guerre représentent, pour leur part, près du quart des monuments wallons (23,4%), le Namurois et le Brabant wallon faisant exception (12% du total provincial). Enfin, quatre monuments sur dix évoquent les deux guerres en Hainaut et à Liège, ce qui est aussi la moyenne wallonne ; il y en a environ un sur deux dans le Luxembourg et le Namurois, contre 7 sur dix en Brabant wallon. En conclusion intermédiaire, au regard de la période historique commémorée, Namur (pour la Première Guerre mondiale) et surtout le Brabant wallon se démarquent quelque peu d'une moyenne wallonne significative, nourrie par l'axe Liège-Hainaut, auquel se raccroche le Luxembourg. À elles trois, ces provinces regroupent 94% des lieux de mémoire du corpus wallon. Une spécificité wallonne semble donc bien se dégager, offrant une base solide et permettant d'introduire de nouveaux critères d'analyse.

2.2. Première Guerre mondiale ou Seconde Guerre mondiale ?

Les données chiffrées reprises en annexe n°4 complètent l'exercice statistique précédent et soulignent surtout l'interaction entre les lieux de mémoire de la Première et de la Seconde Guerre mondiale. Sur les 953 occurrences du corpus général retenues par le site Bel-Memorial, 833 monuments sont situés en Wallonie. À quelle guerre sont-ils dédiés ? Près d'un monument sur quatre concerne exclusivement la Première Guerre mondiale et un tiers est exclusivement dédié à la Seconde Guerre mondiale. Mais il est des monuments érigés dans les années 1920 et 1930 qui ont été surchargés d'inscriptions relatives à la Seconde Guerre mondiale, transformant le monument aux morts de la Grande Guerre en un monument aux morts des deux guerres. C'est le cas des trois quarts des monuments identifiés. Ceci montre qu'il est délicat d'ignorer le poids de la Grande Guerre lors d'une étude des lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale. Afin de rester dans le thème imparti, l'approche comparative se limitera à la seule question du message apparaissant directement sur les monuments¹⁶.

2.3. Que disent les lieux de mémoire ?

La grande majorité des lieux de mémoire des deux guerres sont dédiés à des disparus nommément identifiés¹⁷. Un cas sur dix fait exception (11,3%) et le monument n'est donc pas « personnalisé ». Dans la majorité des cas, les disparus font l'objet d'un hommage de la communauté villageoise qui pleure ainsi la perte de l'un des siens ou remercie des « étrangers » – soldats, aviateurs ou résistants – ayant perdu la vie sur son sol. Généralement, la communauté rend hommage à ses « enfants »¹⁸. Le monument est là pour se souvenir, pour ne pas les oublier ; « N'oublions pas », « souvenez-vous », ces impératifs sont régulièrement employés. Il arrive que soient spécifiées les circonstances dans lesquelles ils ont trouvé la mort (fait d'armes, massacre, acte héroïque), mais notre attention va surtout se porter sur d'autres messages délivrés par les monuments.

Au-delà de ce premier décryptage, en effet, on peut atteindre un deuxième degré de lecture qui permet de cerner à quelle catégorie de « victimes » l'hommage est rendu (résistant, soldat, civil, déporté, prisonnier, etc.), et pour quel « idéal » la victime a perdu la vie (la patrie, la liberté, etc.). Le monument établit une distinction nette entre les morts de 14-18 et ceux de 40-45. Chaque guerre a sa place particulière et bien délimitée lorsqu'un même monument est dédié aux deux conflits mondiaux. Il ne peut y avoir de confusion entre les messages portés. En conséquence, on peut établir des comparaisons et faire apparaître la place respective de la patrie, de la Résistance, de l'Église et de la Wallonie sur l'ensemble des monuments, au cours des deux guerres.

2.3.1. La place de la patrie

En Wallonie, le mot qui apparaît le plus souvent est « patrie » tant sur les monuments liés à 14-18 dans un tiers des cas (35%), qu'à ceux relatifs à 40-45 dans un cas sur cinq (19%) ; vient ensuite le mot « héros » (15% pour 14-18, et 7,2% pour 40-45) (cfr annexe n°5.1). Les mots « reconnaissant » ou « reconnaissance » arrivent en troisième position pour la période 14-18, tandis que « libre, liberté, libération » viennent en troisième position pour 40-45 (6,7%). En Flandre le mot clé de la Première Guerre mondiale est « héros », utilisé plus d'une fois sur trois (36,8%), devant celui de « patrie » (23%). En revanche, le volet 40-45 des monuments place la « patrie » (19,7%) devant les « héros » (14,5%). Les occurrences ne sont pas suffisamment nombreuses à Bruxelles pour être traitées de manière statistique (la patrie est présente une fois sur deux sur les monuments), et les autres mentions qui apparaissent en Flandre ne dépassent pas les 5 occurrences (Honneur, paix, priez, etc.). Du côté wallon, les mots « honneur » et « champ d'honneur » dépassent les 5% d'utilisation pour la Grande Guerre et l'expression « tombé en service » ou « tombé au combat » atteint les 4% pour la Seconde Guerre mondiale.

Que les morts l'aient été pour la Belgique n'apparaît que 30 fois pour la Grande Guerre, en Wallonie (soit 5,4%). Pour la Seconde Guerre mondiale, on dispose de 11 occurrences (soit moins de 2%). En Flandre, la Belgique apparaît trois fois sur les monuments de 14-18 et deux fois sur ceux de 40-45 (moins de 4%). Le mot « pays » est encore moins usité et on n'a trouvé qu'une seule référence au roi sur un monument spécifique à la Seconde Guerre mondiale¹⁹. Quant aux mots « Wallon » ou « Wallonie », voire « *Vlaanderen* », ils sont quasiment inexistantes sur les monuments relevés, la mention *AVV-VVK* n'apparaissant qu'à trois reprises sur les 150 lieux de mémoire de Flandre identifiés à partir de Bel-Memorial.org.

Abandonnant le registre des mots pour celui des représentations, il convient d'enregistrer la présence de 19 drapeaux belges sur les lieux de mémoire de Wallonie qui évoquent la Seconde Guerre mondiale (3%) et de 48 lions, ceux-ci étant soit gravés soit sculptés (7,5%). Seuls deux médaillons représentent le roi Albert I^{er}. Sur ces 19 drapeaux tricolores, 15 figurent sur des monuments qui sont aussi liés à la Première Guerre mondiale²⁰. En ce qui concerne les 48 lions, 43 figurent sur les monuments dédiés à la Grande Guerre.

Ces constatations prennent un sens évident quand on procède à une comparaison avec la France. L'analyse de 35 monuments des deux guerres dans le département français de la Marne²¹ indique que plus de la moitié des monuments français mentionnent explicitement que les disparus ont laissé leur vie « Pour la France ». La patrie est mentionnée trois fois,

soit la moitié de la formule « Pour le droit et la liberté ». « Les monuments portent la plupart du temps la mention 'Morts pour la France' », observe par ailleurs un historien français du département de l'Aube à propos des monuments de la Seconde Guerre mondiale en France²². C'est loin d'être le cas en Belgique.

En Flandre comme en Wallonie, la référence à la Belgique est largement inexistante, surtout sur les monuments relatifs à la Seconde Guerre mondiale. Dans nos contrées, la patrie ne semble donc pas avoir de nom propre.

2.3.2. La place de la Résistance

Si le souvenir des deux guerres paraît s'être enraciné durablement dans le paysage wallon, il convient encore de décrypter les lignes de force de la mémoire collective et d'identifier vers quelle catégorie de victimes de la guerre se portent les pensées des survivants. Pour ce faire, les pierres doivent parler davantage. Les lieux de mémoire invitent-ils à se souvenir des victimes civiles, des combattants de mai '40, des prisonniers de guerre, des résistants, des déportés, des réfractaires, des fusillés, des volontaires de guerre, des soldats de la Libération ?

Il faut le rappeler, la méthode de travail qui a été choisie se fonde exclusivement sur les mentions figurant explicitement sur les monuments. De nombreuses publications apportent d'intéressantes informations sur les victimes, permettant de savoir à quel groupe de résistance elles appartenaient ou de mieux cerner le statut des victimes nommément citées sur les monuments. Les indications provenant de ces publications ont été écartées, de même que toute mention qui n'apparaîtrait pas sur le lieu de mémoire lui-même. La démarche est celle d'un citoyen-badaud qui doit être interpellé par ce qu'a voulu lui montrer l'initiateur du monument.

Dix grandes catégories de victimes sont invoquées : elles ne sont pas exclusives l'une de l'autre. Il n'est pas rare en effet que plusieurs catégories soient associées sur le même monument. Il arrive aussi qu'aucune de ces catégories ne soit mentionnée ; le comptage de ce silence a été réalisé. Enfin, dernière précision méthodologique, l'analyse quantitative se prête surtout aux monuments du pays wallon où 636 lieux de mémoire dédiés à la Seconde Guerre mondiale ont été répertoriés. Avec ses 11 occurrences, Bruxelles doit être écartée de l'analyse. La Flandre, avec ses 76 monuments, ne se prête pas non plus à un traitement statistique indiscutable.

Néanmoins, avec les réserves d'usage dues au faible contingent analysé, on constate qu'en Flandre plus de six monuments sur dix restent muets sur le statut des victimes qui sont honorées (cfr annexe n°5.2). Les prisonniers politiques sont identifiés sur près de deux monuments sur dix et les victimes civiles viennent ensuite (15%). Les soldats morts en mai '40, les combattants en général sont considérés de la même manière que les démineurs (6,6%). Les résistants, les déportés et les fusillés apparaissent ensuite dans une très faible proportion (4%), au même titre que les hommages à la Libération. Aucune occurrence n'a été trouvée pour les Prisonniers de guerre.

Du côté wallon, on dispose de 636 lieux de mémoire, ce qui rend l'analyse statistique plus stable (cfr annexe n°5.3.). Il en ressort qu'un monument sur trois se contente de rendre hommage aux morts, sans préciser le statut de la victime. Lorsque la pierre sort de ce mutisme délibéré, elle privilégie la référence à la Résistance. Un monument sur quatre l'évoque explicitement. Viennent ensuite les « combattants » (17%), étiquette sous laquelle peuvent se retrouver tant des résistants que des militaires. « Les victimes civiles » (16%) et les miliciens tombés en mai '40 figurent explicitement sur plus d'un monument sur dix en Wallonie, de même que les déportés²³, les prisonniers de guerre et les prisonniers politiques. Une attention particulière est accordée aux fusillés (7,5%) ainsi qu'aux réfractaires (3%), alors que la Libération est rappelée par 4% des lieux de mémoire de Wallonie. Deux

monuments seulement évoquent explicitement la déportation des juifs. L'évocation positive du rexisme est, fait-il le dire, inexistante ; deux monuments (dans le Brabant wallon et le Hainaut) sont au contraire l'occasion de dénoncer un « usurpateur rexiste », et « la fureur rexiste ». Les SS (3), la Gestapo (9) ainsi que le nazisme (22) sont cités nommément pour dénoncer des arrestations, des atrocités et des massacres (5,3%), et mettre en évidence le caractère héroïque des victimes²⁴.

Parmi les monuments dédiés à la Résistance en Wallonie, l'Armée secrète occupe assurément une place privilégiée puisque ce mouvement est identifié sur près de la moitié des monuments concernés, loin devant le Front de l'Indépendance (6%) (Cfr annexe n°5.4.).

Sous réserve d'une analyse réalisée à partir d'un corpus complet, de réelles différences apparaissent entre la Wallonie et la Flandre quand le monument est appelé à évoquer explicitement la catégorie de victimes qu'il honore. Le mutisme flamand est le plus parlant, si l'on peut dire (62% en Flandre contre 31% en Wallonie). On observe aussi que la Wallonie privilégie l'hommage aux résistants (25,8%) alors que la Flandre invoque prioritairement ses prisonniers politiques (19,7%). Cela signifierait-il qu'un prisonnier politique n'est pas un résistant ? Vaste débat... Pour éviter une stérile querelle de mots et toute polémique, il suffit d'additionner les monuments associant les deux catégories à ceux qui leur sont consacrés exclusivement : 200 monuments émergent en Wallonie (31,4%), contre 15 en Flandre (21,1%). Dans les deux régions, dans des proportions différentes, la catégorie résistants-prisonniers politiques domine ; autre point commun, les victimes civiles sont honorées dans la même proportion. En revanche, les lieux wallons veillent bien davantage à la mémoire de toutes les autres catégories, les combattants et les prisonniers de guerre en particulier.

2.3.3. La place de l'Église

Parce qu'ils sont le plus souvent des monuments d'hommage aux morts, les lieux de mémoire renvoient-ils au religieux ? Quelle est la place de l'Église sur les monuments en pays wallon ? La problématique mérite assurément le détour. Du dépouillement des occurrences est apparue l'impression d'une grande différence entre les lieux de mémoire de la province de Luxembourg et ceux de Liège, les premiers faisant régulièrement référence à la religion alors que cet aspect semblait absent dans les provinces industrielles de Liège, comme d'ailleurs du Hainaut. Pour en avoir le cœur net, les 636 lieux répertoriés ont été soumis à trois critères : le lieu de mémoire est-il érigé à proximité d'une église, accolé à celle-ci ou à l'intérieur ? Se situe-il dans un cimetière, même si, par définition, le cimetière n'est pas impérativement un lieu réservé à l'église ? Enfin, troisième critère, le lieu de mémoire fait-il référence explicitement à la religion ? Par une croix gravée dans la pierre ? Par un monument qui aurait la forme d'une croix ? Par la présence d'une croix sur le monument ou à proximité ? Par la présence d'un christ ? Par le fait que le lieu de mémoire est une chapelle ? Pour les trois critères, on arrive à un résultat similaire. En effet, un lieu de mémoire sur dix est à proximité d'une église, situé dans un cimetière ou évoque un signe religieux (cfr annexe 5.5). Est-ce représentatif de toute la Wallonie ? La réponse est non. La province de Luxembourg qui rassemble 27% des occurrences wallonnes représente à elle seule 63% des situations où le lieu de mémoire est à proximité d'une église, et 60,5% des situations où la forme évoque une référence religieuse. Par contre, en province de Luxembourg, la présence des lieux de mémoire dans les cimetières est inférieure à la « moyenne wallonne ».

Cette singularité suscite un autre commentaire. On constate en effet, à travers les cimetières de Wallonie, que les monuments aux morts arborent rarement un signe religieux. Ainsi, par exemple, à Flénu, le monument ne comporte pas de croix, mais un rameau d'olivier. Aucun signe religieux n'apparaît non plus sur les monuments des deux guerres placés dans les cimetières de Marchienne-Docherie, Roux, Rumes, Saint-Amand ou Court-St-Étienne, par exemple. L'impressionnante statue d'une victoire ailée protégeant un homme lui-même accompagné d'une femme dans son dos du cimetière de Woluwé-Saint-Pierre n'arbore lui

non plus aucun signe religieux. Au cimetière de Saint-Servais (Namur), le monument de la Résistance est dans la même situation. En revanche, au cimetière de Namur Belgrade, une croix apparaît discrètement sur la base du monument qui soutient un flambeau et qui s'inscrit dans un vaste ensemble dédié aux prisonniers politiques namurois. À Macquenoise, le monument de 14-18 devant l'église ne porte aucune croix.

En pays wallon, la province de Luxembourg se singularise par une imprégnation religieuse forte. Les signes ostensibles (croix réelle ou dessinée, christ, christ en croix, piéta, etc.) sont complétés par des mots : ainsi, l'expression « Pour le droit et la justice », formule qui apparaît dans d'autres provinces, est ici précédée par les mots « Pour la foi ». D'autre part, on est amené à constater que le monument initial ne comporte pas nécessairement de références religieuses, et que celles-ci s'ajoutent avec le temps. Cette évolution peut être connue grâce à la comparaison entre des cartes postales anciennes et la situation actuelle : ainsi, le fusillé de Bande est-il initialement une statue représentant un civil abattu ; aujourd'hui, une immense croix en bois est venue se placer derrière lui. À Wanne (sud de la province de Liège), le lion surmontant le haut socle a cédé sa place à une croix.

L'attention peut s'être relâchée à l'examen des nombreux lieux de mémoire évoqués sur base du site Bel-Memorial.org et un enquêteur disposant de plus de temps pourrait être amené à corriger l'une ou l'autre information. Néanmoins, tout semble indiquer qu'en Wallonie, exception faite de la province de Luxembourg, la place de l'Église est tenue en lointaine périphérie des lieux de mémoire relatifs à la Seconde Guerre mondiale.

En Flandre, avec les précautions d'usage liées au petit nombre d'occurrences, on constate la présence de signes religieux (croix, christ, chapelle) sur près d'un monument sur trois. Plus d'un quart des monuments sont situés à proximité d'une église ou dans un cimetière. Ces résultats sont fort similaires à la situation évoquée en province de Luxembourg (cfr annexe n°5.6. et 5.7.).

2.3.4. La place de la Wallonie

Parmi les 636 mentions relatives à la Seconde Guerre mondiale relevées sur Bel-Memorial.org et identifiées en pays wallon, existe-t-il des lieux manifestant un caractère wallon ? Ici aussi, trois critères ont été utilisés. Les mots « wallon » ou « Wallonie » apparaissent-ils ? La réponse est non. Des textes seraient-ils écrits en wallon ? Deux monuments sont concernés : à Bertrée comme à Engis, le message est écrit en wallon. Enfin, le recours à un coq serait-il significatif ? Sept monuments font référence à un gallinacé, et deux monuments seulement sont spécifiques à la Seconde Guerre mondiale. Dans le détail, on observe qu'à Vaux-et-Borset la plaque dédiée « aux victimes de la guerre 1940-1945 » est due à l'initiative des Amis de l'art wallon et remonte à la Libération²⁵ ; à Martelange, le monument à la mémoire de quatre Chasseurs ardennais présente un coq wallon à côté du drapeau belge et il date de 2003. À Saint-Georges-sur-Meuse, la plaque aux morts des deux guerres est tout aussi récente et place côte à côte « drapeau belge » et « coq wallon » pour honorer ceux qui sont « Morts pour la patrie ». Quant aux coqs en statuaire sur les monuments érigés après la Grande Guerre, ils font davantage référence à la France qu'à la Wallonie. Aucun lieu identifié sur le site Bel-memorial.org ne réserve donc de place au Mouvement wallon ni à la Wallonie, ou ne véhicule un message d'affirmation politique wallonne ; les symboles de la récente Région wallonne n'apparaissent logiquement que fort récemment, et restent marginaux.

À la différence du coq, le sanglier est quant à lui mieux représenté, du moins dans la seule province de Luxembourg. À dix reprises, cet animal illustre évidemment les chasseurs ardennais et, avec eux, toute la belle province, sur les seuls monuments postérieurs à la Seconde Guerre mondiale.

2.4. Dynamique révolue ou moderne ?

On ne dispose malheureusement pas de la date d'inauguration de tous les lieux de mémoire identifiés. En pays wallon, une centaine de dates sont connues mais elles ne permettent pas une approche statistique rigoureuse, dans la mesure où dominent les années récentes. De manière analytique, on constate que l'année 1975 a donné lieu, essentiellement en province de Liège et plus particulièrement dans l'arrondissement de Huy-Waremme, à la commémoration appuyée du 30^e anniversaire de la Libération des camps (une dizaine de stèle ou de plaques ont alors été apposées). Le phénomène s'est reproduit en 1994 et 1995, à la fois en province de Liège et de Luxembourg, le cinquantième anniversaire de la libération des camps et de la Bataille des Ardennes étant à l'ordre du jour : une quinzaine de monuments ont été créés, réhabilités ou réinvestis. En 2004 et 2005, un phénomène identique s'est reproduit. Résistants, combattants, prisonniers politiques et prisonniers de guerre sont mis à l'honneur, de même que « nos alliés ». Parmi les nombreuses préoccupations du moment, il y a une volonté manifeste de nourrir la démocratie à partir de l'exemple de ceux qui se sont battus pour la liberté et le droit.

L'oubli ne serait donc pas à l'ordre du jour en Wallonie. Non seulement la tradition est respectée à l'heure où les derniers témoins disparaissent, mais, de surcroît, elle est entretenue par de nouvelles initiatives. Ainsi, par exemple, Soheit-Tinloz a inauguré en 1978 un monument autour duquel se réunissent annuellement une centaine de porte-drapeaux et délégués des associations patriotiques. On déborde alors la dimension locale puisqu'il s'agit de la réunion des Condruziens et que l'on y associe d'autres endroits mémorables (Bastogne, l'Yser, Dachau, Verdun et la Lys), ainsi que toutes les catégories touchées par la guerre et tous les alliés, les drapeaux belge, américain, anglais, français et européen flottant dans le vent. La mémoire collective est donc entretenue, même si certains monuments mériteraient assurément quelques soins et réparations.

2.5. La dimension internationale, nationale et régionale

Dernier volet de notre dossier, les lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale ont-ils un caractère international, national, régional ou provincial qui s'ajouterait ou se substituerait à son ancrage local affirmé ? Les références à des résistants russes (2), à des soldats français (8), américains – soldats (4) ou aviateurs (3) –, anglais (1), canadiens (1) et marocains (1) lient les lieux de mémoire de Wallonie à l'international et sont loin d'être anecdotiques. Le Mémorial britannique à Marbehan l'atteste. Cela ne leur confère cependant pas une dimension véritablement internationale²⁶. L'introduction des cimetières américains (non repris par Bel-Memorial) dans le corpus modifierait évidemment la perspective, comme nous l'avons constaté au travers du *Guide des 25 lieux à visiter*.

En Wallonie, quatre lieux se présentent et sont reconnus comme des mémoriaux à caractère national. Ils sont tous situés en province de Liège. Il s'agit du mémorial au maquisard inconnu à La Reid, celui dédié aux démineurs à Stavelot, le monument du Stalag 1 à Chaudfontaine et le monument de la Résistance à Liège. On sait que le fort-prison de Huy revendique le statut de Mémorial national de la Résistance. D'autres lieux pourraient prétendre à un statut « national », à tout le moins à une dimension régionale, tant par leur « singularité architecturale » que, surtout, par l'étendue de l'hommage qui y est rendu²⁷. Si la Wallonie – en particulier la province de Liège – compte le plus grand nombre de monuments de la résistance au statut dit « national », c'est en revanche à Breendonk, seul mémorial national établi en Flandre, que les moyens les plus importants ont été consacrés pour entretenir le souvenir. Dans une analyse exhaustive, il faudrait ici introduire la démarche des Territoires de la Mémoire.

Au total, ce sont les monuments à portée locale qui sont la règle et les monuments à portée plus large qui sont l'exception²⁸. Il n'est pas inutile de rappeler que les lieux de mémoire ont été édifiés à une époque où la Belgique comptait beaucoup plus de communes qu'aujourd'hui : 2.675 communes entre 1928 et 1960, contre 589 aujourd'hui.

* *

*

Il faut le rappeler une fois encore, le site de Bel-Memorial est incomplet et des certitudes ne pourront être assises qu'à partir de l'analyse – certes fastidieuse mais au combien éclairante – d'un inventaire complet. Ainsi, par exemple, notre deuxième outil est muet en ce qui concerne les lieux de mémoire du Mouvement wallon. Avant de conclure, la prise en compte de ceux-ci paraît nécessaire. Le corpus est ici construit à partir de recherches effectuées voici quelques années.

3. Sur les traces du Mouvement wallon

En 1997, à l'occasion d'un colloque organisé par la Fondation Humblet, un essai fut tenté de dresser un inventaire des lieux de mémoire liés au Mouvement wallon, et portant sur la période 1940-1997. Voici deux ans, l'Institut du Patrimoine wallon a pris l'initiative de partir sur les traces du Mouvement wallon et de publier un ouvrage où sont illustrés (tous ?) les lieux marquants de l'histoire du Mouvement wallon. En revisitant cet ouvrage ainsi que l'article de 1997, il est possible de rassembler et d'identifier les lieux de mémoire liés au Mouvement wallon et à la Seconde Guerre mondiale ; un seul figure actuellement sur le site Bel-Memorial.org et aucun dans le *Guide des 25 lieux*.

À l'heure de la Libération, le Mouvement wallon pouvait constater qu'il avait payé un lourd tribut aux années de guerre ; engagés sous diverses formes de résistance, une trentaine de militants qui ont perdu la vie peuvent être clairement identifiés. Ils ont fini leurs jours dans un camp de concentration, ont été fusillés ou décapités, ils ont été tués au cours d'un combat, ont été victimes d'un accident, ou assassinés par les rexistes. Parmi eux, quelques-uns ont eu droit à un monument particulier où leur implication militante wallonne est évoquée. Il s'agit de Valère Passelecq et Roger Thonon, de François Bovesse, de Georges Truffaut, de Luc Javaux et d'Adelin Husson. Hormis pour ce dernier, fondateur du Front wallon et tué dans le maquis du Banel, ces lieux de mémoire sont tous situés dans un cimetière. Les pierres tombales d'architecture variée évoquent leur action wallonne. François Bovesse présente la particularité d'être honoré tant au cimetière de Belgrade qu'au centre de Namur : une plaque a été apposée sur l'esplanade devant la Maison de la culture et une autre sur sa maison, avenue Cardinal Mercier. Le patriotisme de Bovesse et sa mort violente y sont évoqués.

D'autre part, le Mouvement wallon a pris une part active particulière dans l'érection d'un monument d'hommage à six zouaves français tombés en mai 1940 à Sart-en-Fagne ; il a également contribué à l'érection d'un monument De Gaulle à Verviers qui rend explicitement hommage à la Résistance et à l'appel du 18 juin. Quant au monument aux morts wavriens, il honore tant les victimes des deux guerres que les combattants de 1830, et est une initiative conjointe à laquelle des militants wallons ont été associés. Au total, ont été identifiés dix lieux de mémoire en lien étroit avec le Mouvement wallon et la Seconde Guerre mondiale. Ils sont répartis dans chaque province wallonne et à Bruxelles, avec trois occurrences dans le Namurois se rapportant à la même personne, et trois en province de Liège. Ainsi forment-ils une première catégorie de monuments dans la mesure où ils sont des initiatives du Mouvement wallon. Il est en effet une seconde catégorie composée de monuments qui ont été investis par le Mouvement wallon ; celui-ci leur a attribué une charge mémorielle nouvelle.

Pour l'historien, il est particulièrement difficile d'établir un inventaire complet des lieux correspondant à ce critère, mais différents exemples permettent d'observer deux tendances. D'une part, de nombreux groupements d'action wallonne ont pris l'habitude de se fixer rendez-vous en septembre, à l'occasion des Fêtes de Wallonie, autour d'un monument aux morts des deux guerres, voire auprès d'un lieu rappelant les combattants de 1830. D'autre

part, l'évocation des victimes de la Seconde Guerre mondiale est une référence explicite dans l'affirmation wallonne.

Les fêtes de Wallonie tout d'abord. En septembre 1941, les membres fondateurs du tout jeune Front wallon pour la Libération du pays se retrouvent au cimetière de Ste Walburge, à Liège, devant le monument érigé pour se souvenir des combattants de 1830 qui durent faire face à la présence étrangère ; ce lieu de rendez-vous restera à l'agenda wallon après la Libération, tant en raison de 1830 que comme lieu de référence à 1941. Dès la Libération qui – faut-il le rappeler ? – toucha nombre de villes wallonnes au début septembre 1944, le cérémonial du dépôt de fleurs se généralise devant les monuments évoquant les deux guerres à l'occasion des fêtes de Wallonie (septembre). Le phénomène semble s'intensifier surtout dès le milieu des années cinquante. C'est surtout manifeste au pied d'un monument qui rend hommage aux soldats français tombés en mai 1940, comme c'est le cas à Walcourt, Gembloux et Châtelet. À Ath, le monument aux Partisans armés devient aussi un lieu de rendez-vous traditionnel du Mouvement wallon à partir de 1968. Aux monuments des deux guerres sont aussi associés ceux des événements de 1830 comme à Bruxelles, Verviers, Wavre, Châtelet, ou Ath encore.

En dehors des fêtes annuelles de septembre, les lieux de mémoire sont pris à témoin lors d'événements majeurs. Ainsi, en janvier 1961, à l'heure des grèves contre la Loi unique, mais surtout en faveur du fédéralisme et des réformes de structure, Pierre Ruelle prend sciemment la parole à Mons devant le monument aux prisonniers politiques. En 1962, afin de protester contre le texte de loi prévoyant le transfert des Fourons en province de Limbourg, certaines associations patriotiques boycottent le relais sacré et l'hommage devant les monuments des patriotes tombés pour la Liberté rendu à l'initiative de la Fédération nationale des Combattants. Une vingtaine d'années plus tard, afin de marquer la présence du gouvernement wallon à Namur, Jean-Maurice Dehousse, alors Ministre-Président de l'Exécutif régional wallon, dépose des fleurs sur la tombe de François Bovesse (septembre 1985). Guy Spitaels rééditera ce geste en janvier 1992.

Ce tour d'horizon aurait été incomplet en l'absence de la mention du monument de l'Aigle blessé à Waterloo. Érigé en 1904 sur un terrain privé, à Plancenoit, cet endroit qui rend hommage aux soldats français tombés au champ d'honneur a été le lieu de rendez-vous du Mouvement wallon à partir de 1928. En juin 1940, quelques jours après l'invasion allemande, des militants wallons maintiennent la tradition et, selon leur témoignage, portent sur les fonts baptismaux l'un des tout premiers mouvements wallons de résistance, en l'occurrence Wallonie libre. Après la guerre, les réunions annuelles du Mouvement wallon à Plancenoit associent tous les soldats français à la résistance wallonne dans un même élan d'hommage confraternel. Avec l'hommage rendu à Namur à François Bovesse, il s'agit du monument qui porte la plus forte charge symbolique concernant la résistance d'action wallonne durant la Seconde Guerre mondiale.

* *

*

Conclusions

Le thème des lieux de mémoire en Wallonie paraît inépuisable. Il faut pourtant conclure en tirant des enseignements et en lançant des pistes. En l'absence d'un inventaire exhaustif de tous les lieux de mémoires liés aux deux guerres, couvrant toute la Belgique, toute conclusion pourra être discutée. Néanmoins, tant le petit *Guide* de la *Libre* que l'énorme masse de données fournies par le site bilingue de Bel-Memorial.org donnent à penser que la commémoration publique des deux guerres a préoccupé davantage la Wallonie que la

Flandre, la situation de Bruxelles restant à défricher. La répartition géographique des monuments révèle des différences régionales évidentes (87% des monuments en Wallonie, contre 11% en Flandre et 1% à Bruxelles).

1. La Wallonie a payé un lourd tribut dans sa résistance à l'offensive allemande et à l'occupation nazie. Il n'est pas un coin du pays wallon qui échappe au souvenir de ces années terribles. Les lieux de mémoire sont partout, en milieu rural comme en milieu urbain. On les rencontre le long d'une route (croix Mignon à Grupont), le long d'une voie de chemin de fer et d'une route en pleine forêt ardennaise, au bord d'une rivière (le long de l'Ourthe à Chanxhe), à l'entrée d'une prairie (comme à Fallais), en plein milieu d'un bois et des fougères (stèle Masson à Desnié), en pleine forêt sur le circuit d'une promenade des maquisards (Croix des Maquisards à Erneuville), le long d'un chemin de terre qui relie Fauvillers à Bodange par le hameau de Traquebois en pleine nature (à Fauvillers). Les faits d'armes décident de ces localisations insolites.

Dans les zones habitées, où la vie de la communauté villageoise s'est organisée autour d'une grande place, le monument du souvenir s'élève d'une manière ostensible. Un square est aménagé, comme à Seraing, pour accueillir la stèle aux volontaires de guerre locaux. Les noms de rues et de places confirment cette omniprésence : le « square du 8 mai » à Seraing, la Place des Héros à Bouffioulx-Chamborgneau. À Omal, la rue où se trouve le monument aux combattants de 14-18 a été rebaptisée rue Stienet du nom d'un résistant de l'AS abattu en 1945. À Oneux (commune de Theux), le Monument aux (5) martyrs de la résistance est situé le long de la route de l'Armée secrète. À Saive, le monument dédié à l'Armée de Libération est situé place des Fusillés. À Erquelines, la rue du 11 novembre, et à Cortil-Noirmont, la « Place du 7^e tirailleurs marocain » accueillent le monument aux morts. Il est inutile de multiplier les exemples. En Wallonie, les Martyrs, comme les Combattants ou la Résistance ont leur place au centre de chaque village.

2. Le simple constat d'un foisonnement de monuments en pays wallon a été dépassé lors de notre enquête. En tentant de faire parler chaque monument, on a pu constater que les lieux en Flandre sont beaucoup moins loquaces que ceux de Wallonie concernant les catégories de victimes.

3. L'analyse des monuments dédiés à la Seconde Guerre mondiale passe obligatoirement par la prise en considération de la période de la Grande Guerre.

4. À travers les monuments, une réelle cohérence régionale wallonne est apparue. Elle se manifeste notamment par le fait que l'ensemble des monuments wallons écarte tout signe d'identité ou d'appartenance spécifique. Le respect de la victime de la guerre est au cœur de chaque démarche qui vise à rendre hommage, à remercier, à empêcher l'oubli, voire à construire un avenir débarrassé des erreurs du passé. On semble vouloir éviter une quelconque récupération partisane, qu'elle soit religieuse, nationale ou politique. Le respect est imposé pour chaque vie perdue. Que cette misère que furent les guerres ne se reproduise plus semble être le principal message adressé à ceux qui désormais sont chargés de construire l'avenir.

5. Présentant des similitudes avec la Flandre, la province rurale de Luxembourg se singularise du pays wallon par le seul aspect de la place de l'Église et des signes religieux sur les monuments ou à leur proximité.

6. En Wallonie, la Résistance est explicitement évoquée sur un quart des lieux de mémoire, tandis que la Flandre honore premièrement ses prisonniers politiques, sur un cinquième de ses monuments. Les différences entre les régions sont davantage marquées quand il s'agit de commémorer les combattants, les soldats morts en mai '40 et surtout les prisonniers de guerre.

7. L'emploi des mots révèle également une évolution et des différences régionales : si les Wallons préfèrent la patrie à leurs « héros » au sortir de la Grande Guerre, le recours à ce vocabulaire est en perte de vitesse après la Libération. En Flandre, en revanche, les héros mis en exergue après l'Armistice perdent de leur crédit en 1945 ; bien qu'en perte de vitesse, la notion de patrie prévaut alors. Mais c'est la comparaison avec le vocabulaire utilisé en France qui parle le plus en montrant que Wallons et Flamands rejettent l'idée d'affirmer que

leurs proches sont morts pour la Belgique. Par un jeu de miroir, ils semblent dès lors se refuser à donner un nom propre à leur patrie.

Pistes

1. L'érection d'un lieu de mémoire n'est pas une démarche politiquement neutre. Une grande partie des initiatives émanent des administrations communales. Le rôle des provinces ne doit pas être négligé, mais l'intention d'ériger un monument relève encore d'autres acteurs : un syndicat d'initiative, une école, les FNDP à Namur, une paroisse, des parents, des amis et membres du personnel d'une entreprise comme à Jumet, ou aux Acec à Marcinelle ou aux cristalleries du Val Saint-Lambert. Certains monuments sont aussi le fait de cheminots, d'une association de résistants, d'une fraternelle, comme Les Croix de Feu à Namur, de groupements patriotiques à Rochefort, de la section d'un parti politique comme à Zottegem²⁹. À Grimbergen, c'est la Ligue nationale du souvenir qui est intervenue alors qu'à Noirmont, on doit le monument à la Fraternelle des anciens de la 1^{ère} division marocaine. À Theux, le spectaculaire « Monument aux morts des deux guerres et aux 600 Franchimontois » associe quant à lui les événements de 1468 à ceux des deux guerres mondiales. Tous ces exemples renvoient vers des acteurs locaux. L'analyse systématique de l'identité des initiateurs des divers monuments ne manquerait pas d'intérêt. Mon propos est donc d'inviter à une étude précise à la fois de tous les initiateurs de monuments et de leurs motivations, ainsi que du processus entre le moment du dépôt d'un projet et son inauguration. Cet aspect n'a pas pu être traité dans le cadre de cette journée d'étude.

2. Outre l'inventaire complet qui reste à dresser, il faudrait étudier chaque monument en particulier, le dater, prendre en compte les circonstances de son élaboration, et examiner aussi l'attention qui lui est prêtée à travers le temps, notamment au travers des hommages annuels en présence des « anciens » et des écoliers, voire de diverses associations, ou autorités politiques. Il convient cependant ici de lancer un avertissement et d'inviter l'historien à établir une nette distinction entre les messages inscrits sur le monument tel qu'il est érigé, les motivations des initiateurs et les discours qui sont tenus dans son environnement lors de l'inauguration et des cérémonies (parfois annuelles) qui suivent. L'exemple de la mention « patrie » doit constamment aiguïser notre sens critique : sans exagérer l'importance de cette mention (pour rappel, un monument sur cinq pour la Seconde Guerre mondiale), on est obligé, en 2010, de se demander pourquoi le mot « patrie » a été privilégié à celui de Belgique (surtout quand on compare la situation en pays wallon avec les régions françaises voisines). Il est trop aisé de faire croire à un surréalisme belge omniprésent et d'esquiver ainsi le débat sur l'identité.

3. De surcroît, et il s'agit d'une autre piste à explorer, on observe que les cérémonies autour du monument aux morts se déroulaient principalement chaque 11 novembre, en souvenir de la Grande Guerre, et que le 8 mai était paradoxalement moins célébré. En attestent le jour férié ou non attribué dans l'administration et l'enseignement. Depuis les années cinquante, progressivement, les monuments sont l'occasion de rendez-vous à d'autres moments de l'année. Tantôt lors d'événements ponctuels importants, tantôt lors de nouveaux rituels annuels ou pluriannuels : en septembre lors des Fêtes de Wallonie, en mai-juin ou septembre pour commémorer la Libération des camps.

4. On pourrait également s'attacher à étudier les noms des rues et des places, ainsi que celui de lieux de culture de Wallonie, tels les établissements scolaires, les centres culturels et les salles sportives. Ne portent-ils pas le nom d'un résistant ou d'un fait d'armes en rapport avec les deux guerres ?

5. On pourrait aussi, davantage qu'il n'a été fait ici, s'attacher au genre architectural des monuments créés³⁰ et observer le recours régulier à la pierre bleue caractéristique du pays wallon, voire à la fonte et l'acier.

6. On pourra aussi se lancer dans des comparaisons à plusieurs variables, tant à l'intérieur du territoire wallon, qu'en dehors, aussi bien au niveau belge que sur un plan interrégional avec nos voisins luxembourgeois, français et hollandais.

7. On sait que les autorités wallonnes – compétentes en matière de patrimoine – ont porté leur attention sur le patrimoine militaire (les Journées du Patrimoine 2007 y furent consacrées) et qu'elles s'occupent également des questions de classement. Ainsi les cimetières militaires de Plombières, Bertrix, Tintigny et l'enclos des Fusillés à Andenne (pour les victimes civiles) ont récemment reçu l'agrément régional. D'autres sont à l'examen. À cette époque, le ministre Marcourt s'était dit conscient de l'importance des sépultures des anciens combattants et des victimes de guerre. Il comptait sur la Cellule de Gestion du patrimoine funéraire pour faire l'état des lieux. J'ignore si cette cellule se préoccupe aussi de tous les monuments des deux guerres, en particulier ceux de la Résistance. Mais, à titre personnel, il me semble que les pouvoirs publics ne doivent pas être les seuls à être sollicités. Au contraire. L'état d'entretien des lieux de mémoire doit être un indice pour l'historien de la volonté du citoyen de manifester, par lui-même, son souhait réel de perpétuer le souvenir, voire les valeurs – de ces « héroïques » devanciers. Cette démarche suppose évidemment une conscientisation et une approche éducative dynamique. On sait que Démocratie et Barbarie a lancé en 2009 un appel à projet sur le thème « visiter un lieu de mémoire » et que le Musée de l'Armée met à la disposition des enseignants un dossier pédagogique destiné à faire parler les pierres sur notre histoire³¹. En raison de la quantité impressionnante de monuments et leur intérêt à la fois mémoriel et patrimonial, il pourrait être suggéré que les journées du Patrimoine en Wallonie se déroulent, une année, sur le thème des monuments des deux guerres.

* *
*

Septante ans se sont écoulés depuis le début de la Seconde Guerre mondiale, et celle-ci reste bien présente dans les esprits. L'intérêt d'en étudier davantage les multiples volets ne doit pas être rappelé ici, au Ceges. Pourtant, comme j'ai été amené à le dire ailleurs³², je veux répéter, *hic et nunc*, la nécessité de développer davantage des travaux critiques et fouillés certes sur la collaboration – criminelle, politique et économique – mais aussi et surtout sur la Résistance, sur la Campagne des Dix-Jours et le comportement des différents régiments, ainsi que sur les prisonniers de guerre. Plus d'une pierre a été érigée par les citoyens pour alimenter le souvenir. Mais c'est aux historiens qu'il appartient de faire le véritable travail d'analyse de ces questions, sans gêne et sans tabou.

Paul Delforge
30 octobre 2010

Annexe n°1 : répartition géographique en Belgique

1.1. Nombre total des lieux de mémoire identifiés sur le site bel-memorial

Par province / région	Mentions sur le site	Occurrences retenues
Anvers	5	4
Brabant flamand	18	18
Flandre occidentale	33	31
Flandre orientale	31	30
Limbourg	26	24
Flandre		107
Brabant wallon	20	16
Hainaut	123	123
Liège	509	443
Luxembourg	286	218
Namur	37	33
Wallonie		833
Bruxelles	15	13
Belgique	1103	953

D'après www.Bel-memorial.org au 15 octobre 2010

1.2. Répartition et proportion régionale de tous les lieux de mémoire de la Première et de la Seconde Guerre mondiale

Flandre	107	11,2%
Wallonie	833	87,4%
Bruxelles	13	1,4%
Belgique	953	

1.3. Répartition et proportion régionale des lieux de mémoire de la Première Guerre mondiale

Flandre	76	12,1%
Wallonie	543	86,2%
Bruxelles	11	1,7%
Belgique	630	

1.4. Répartition et proportion régionale des lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale

Flandre	76	10,9%
Wallonie	613	87,5%
Bruxelles	11	1,6%
Belgique	700	

1.5. Répartition et proportion régionale des lieux de mémoire à la fois de la Première et de la Seconde Guerre mondiale

Flandre	45	11,25%
Wallonie	347	86,50%
Bruxelles	9	2,25%
Belgique	401	

1.6. Répartition et proportion régionale des lieux de mémoire exclusivement dédiés à la Première Guerre mondiale

Flandre	31	13,5%
Wallonie	197	85,6%
Bruxelles	2	0,9%
Belgique	230	

1.7. Répartition et proportion régionale des lieux de mémoire exclusivement dédiés à la Seconde Guerre mondiale

Flandre	31	10,4%
Wallonie	266	89%
Bruxelles	2	0,6%
Belgique	299	

Annexe n°2 : répartition géographique en Wallonie, par province

2.1. Nombre total des lieux de mémoires identifiés sur le site bel-memorial

Brabant wallon	16
Hainaut	123
Liège	443
Luxembourg	218
Namur	33
Wallonie	833

D'après www.Bel-memorial.org au 15 octobre 2010

2.2. Répartition et proportion provinciale de tous les lieux de mémoire de la Première et de la Seconde Guerre mondiale en Wallonie

Brabant wallon	16	2,0%
Hainaut	123	14,8%
Liège	443	53,1%
Luxembourg	218	26,1%
Namur	33	4,0%
Wallonie	833	

2.3. Répartition et proportion provinciale des lieux de mémoire de la Première Guerre mondiale en Wallonie

Brabant wallon	13	2,3%
Hainaut	81	14,6%
Liège	292	52,7%
Luxembourg	147	26,5%
Namur	21	3,8%
Wallonie	554	

2.4. Répartition et proportion provinciale des lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Wallonie

Brabant wallon	14	2,2%
Hainaut	91	14,3%
Liège	328	51,6%

Luxembourg	174	27,4%
Namur	29	4,6%
Wallonie	636	

2.5. Répartition et proportion provinciale des lieux de mémoire à la fois de la Première et de la Seconde Guerre mondiale en Wallonie

Brabant wallon	11	3,0%
Hainaut	49	13,7%
Liège	177	49,8%
Luxembourg	103	28,9%
Namur	17	4,8%
Wallonie	357	

2.6. Répartition et proportion provinciale des lieux de mémoire exclusivement dédiés à la Première Guerre mondiale en Wallonie

Brabant wallon	2	1,0%
Hainaut	32	16,2%
Liège	115	58,4%
Luxembourg	44	22,3%
Namur	4	2,0%
Wallonie	197	

2.7. Répartition et proportion provinciale des lieux de mémoire exclusivement dédiés à la Seconde Guerre mondiale en Wallonie

Brabant wallon	3	1,1%
Hainaut	42	15,1%
Liège	151	54,1%
Luxembourg	71	25,4%
Namur	12	4,3%
Wallonie	279	

Annexe n°3 : identification des périodes historiques commémorées en Wallonie

3.1. Répartition provinciale des lieux de mémoire à la fois de la Première et de la Seconde Guerre mondiale en Wallonie et importance relative

Brabant wallon	16	11	68,7%
Hainaut	123	49	39,9%
Liège	443	177	39,9%
Luxembourg	218	103	47,2%
Namur	33	17	51,5%
Wallonie	833	357	42,9%

A : nombre total de lieux de mémoire dans la dite province – B : occurrences relatives aux lieux identifiés dans le titre du tableau

3.2. Répartition provinciale des lieux de mémoire exclusivement dédiés à la Première Guerre mondiale en Wallonie et importance relative

Brabant wallon	16	2	12,5%
Hainaut	123	32	26,0%
Liège	443	115	26,0%
Luxembourg	218	44	20,2%
Namur	33	4	12,1%
Wallonie	833	197	23,5%

A : nombre total de lieux de mémoire dans la dite province – B : occurrences relatives aux lieux identifiés dans le titre du tableau

3.3. Répartition provinciale des lieux de mémoire exclusivement dédiés à la Seconde Guerre mondiale en Wallonie et importance relative

Brabant wallon	16	3	18,7%
Hainaut	123	42	34,1%
Liège	443	151	34,1%
Luxembourg	218	71	32,6%
Namur	33	12	35,4%
Wallonie	833	279	33,5%

A : nombre total de lieux de mémoire dans la dite province – B : occurrences relatives aux lieux identifiés dans le titre du tableau

Annexe n°4 : Importance en Wallonie des lieux de mémoire liés à l'une des deux guerres

4.1. Importance relative des lieux de mémoire dédié à la Première Guerre mondiale en Wallonie

	A	B	
Brabant wallon	16	13	81,0%
Hainaut	123	81	65,9%
Liège	443	292	65,9%
Luxembourg	218	147	67,4%
Namur	33	21	63,6%
Wallonie	833	554	66,5%

A : nombre total de lieux de mémoire dans la dite province – B : occurrences relatives aux lieux identifiés dans le titre du tableau

4.2. Importance relative des lieux de mémoire dédié à la Seconde Guerre mondiale en Wallonie

	A	B	
Brabant wallon	16	14	87,5%
Hainaut	123	91	74,0%
Liège	443	328	74,0%
Luxembourg	218	174	79,8%
Namur	33	29	87,9%
Wallonie	833	636	76,5%

A : nombre total de lieux de mémoire dans la dite province – B : occurrences relatives aux lieux identifiés dans le titre du tableau

Annexe n°5 : Identification des dédicaces

5.1. Mentions explicites figurant sur les lieux de mémoire de Belgique, tant sur ceux de 14-18 que sur ceux de 40-45

Wallonie	14-18	40-45	Flandre	14-18	40-45
Patrie	35,2%	19%	Patrie	23,0%	19,7%
Héros	15,0%	7,2%	Héros	36,8%	14,5%
Reconnaissance	7,0%	3,5%	Reconnaissance		
Honneur	6,3%	3,6%	Honneur	6,5%	-
Belgique	5,4%	1,7%	Belgique	3,9%	2,6%
Liberté (libre)	-	6,7%	Liberté (libre)		3,9%

D'après l'analyse réalisée sur base de www.Bel-memorial.org au 15 octobre 2010

5.2. Mentions explicites figurant sur les lieux de mémoire de Flandre, liés à la période 40-45

Flandre	76	
Prisonniers politiques	15	19,7%
Victimes civiles	11	14,5%
Combattants	5	6,6%
Soldats morts en 40	5	6,6%
Libération	3	4,0%
Résistants	3	4,0%
Déportés	3	4,0%
Fusillés	3	4,0%
Prisonniers de guerre	0	
Réfractaires	0	
Démineurs	5	6,6%
Sans référence explicite aux catégories	47	61,8%

D'après l'analyse réalisée sur base de www.Bel-memorial.org au 15 octobre 2010

5.3. Mentions explicites figurant sur les lieux de mémoire de Wallonie, liés à la période 40-45

Wallonie	636	
Résistants	164	25,8%
Combattants	110	17,3%
Victimes civiles	103	16,2%
Soldats morts en 40	82	12,9%
Déportés	79	12,4%
Prisonniers de guerre	68	10,7%
Prisonniers politiques	65	10,2%
Fusillés	48	7,5%
Libération	26	4,1%
Réfractaires	19	3,0%
Démineurs	6	
Sans référence explicite à	198	31,1%

ces catégories		
----------------	--	--

D'après l'analyse réalisée sur base de www.Bel-memorial.org au 15 octobre 2010

5.4. Groupements de résistance identifiables sur les lieux de mémoire de Wallonie, liés à la Seconde Guerre mondiale

	/161	
Sans référence explicite	81	50,3%
Armée Secrète	73	45,0%
Front de l'Indépendance	10	6,2%
Partisans armés	6	3,7%
Groupe G	4	2,5%
MNB	4	2,5%
Armée de Libération	3	
Ombr	3	
SRA	2	
Zorro	1	

D'après l'analyse réalisée sur base de www.Bel-memorial.org au 15 octobre 2010

5.5. Indicateurs « religieux » des lieux de mémoire de Wallonie, liés à la période 40-45

Wallonie	/636	
Lieu situé à proximité d'une église	67	10,5%
Lieu situé dans un cimetière	62	9,7%
Présence d'une croix (gravée ou forme donnée au monument, dont chapelle)	70	10,6%
Présence d'un Christ (dont Christ en croix)	7 (4)	1,1%
Monument en forme de croix (dont chapelle)	42 (4)	6,6%

D'après l'analyse réalisée sur base de www.Bel-memorial.org au 15 octobre 2010

5.6. Indicateurs religieux des lieux de mémoire en province de Luxembourg, liés à la période 40-45

Province de Luxembourg	/173	
Lieu situé à proximité d'une église	42	24,3%
Lieu situé dans un cimetière	13	7,5%
Présence d'une vierge, d'une piéta, d'une croix (gravée ou forme donnée au monument, dont chapelle)	41	23,7%
Présence d'un Christ (dont Christ en croix)	6	3,5%
Monument en forme de croix (dont chapelle)	27	15,6%

5.7. Indicateurs religieux des lieux de mémoire en Flandre, liés à la période 40-45

Flandre	176	
Lieu situé à proximité d'une église	18	23,7%
Lieu situé dans un cimetière	5	6,6%
Présence d'une croix (gravée ou forme donnée au monument, dont chapelle)	21	27,6%
Présence d'un Christ (dont Christ en croix)	7	9,2%

Paul Delforge

Historien formé à l'Université de Liège, il est directeur de recherche à l'Institut Destrée où il consacre ses travaux à l'histoire de la Wallonie, du Mouvement wallon et à l'étude du fédéralisme. Conseiller pédagogique, responsable du Centre d'Archives privées de Wallonie et du Centre de Documentation de l'Institut Destrée, il a organisé des expositions sur la Seconde Guerre mondiale, la question de l'immigration, l'évolution de la Région wallonne et de ses institutions. Auteur de *La Wallonie et la Première Guerre mondiale*, il est le coordinateur de l'*Encyclopédie du Mouvement wallon*.

Résumé

En l'absence d'un inventaire complet des lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique, comment analyser un corpus qui semble riche de plusieurs milliers d'occurrences ? Au-delà d'un foisonnement quantitatif, l'analyse d'un mémorial en ligne permet de cerner de grandes tendances que des études plus poussées devraient confirmer ou corriger. Il apparaît d'abord que la période de la Seconde Guerre mondiale ne peut être abordée sans se référer à celle de la Grande Guerre. Vient ensuite une forte homogénéité régionale puis, au-delà, de fortes différences entre Wallonie et Flandre ; elles portent sur le nombre de monuments, les messages qu'ils véhiculent, les victimes qu'ils commémorent. En Wallonie, la Résistance est explicitement évoquée sur un quart des lieux de mémoire et les différences interrégionales se marquent surtout quand il s'agit de commémorer les combattants, les soldats morts en mai '40 et les prisonniers de guerre. L'emploi des mots révèle également une évolution (entre les deux guerres) et des différences régionales en Belgique. Mais c'est la comparaison avec le vocabulaire utilisé en France qui parle le plus. Quant aux lieux de mémoire liés aux guerres et à une démarche d'affirmation wallonne, ils sont de deux types, les uns créés par le Mouvement wallon, les autres investis d'une charge nouvelle.

¹ Cfr notamment Axel TIXHON, Laurence VAN YPERSELE, *Du sang et des pierres. Les monuments de la guerre 14-18 en Wallonie*, dans *CHTP*, n°7, 2000, p. 83-144.

² José GOTOVITCH et Paul ARON (dir.), *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique*, Bruxelles, André Versailles édition, 2008, p. 269-272.

³ Courriel échangé avec le fils du créateur du site www.bel-memorial.org.

⁴ En 1998-1999, lors d'un séminaire en histoire à l'Université catholique de Louvain, Axel Tixhon et Laurence Van Ypersele avaient fait le même constat. Le corpus avait été constitué selon « le choix des étudiants et de l'intérêt intrinsèque de certaines localités. (...) Étant donné les zones de recrutement traditionnelles de l'Université catholique de Louvain, on observe une surreprésentation des travaux concernant les provinces de Namur et du Hainaut, au détriment des autres provinces ». A. TIXHON, L. VAN YPERSELE, *Du sang et des pierres*, art. cit., p. 84.

⁵ N'a pas été retenue une brochure publiée par la province de Liège et intitulée *Tourisme et mémoire en province de Liège : les forts de 1914 et 1940*, ainsi que son complément sous la forme d'une carte des chemins du souvenir les lieux de la contre-offensive von Rundstedt (<http://www.liegetourisme.be/images/brochures/fortsfr.pdf>) se limite au seul territoire de la province de Liège et n'accorde son attention qu'au seul volet militaire.

⁶ *Guide des lieux de mémoire, 25 lieux à découvrir en Belgique pour se souvenir de la Seconde Guerre mondiale*, Bruxelles, La Libre-Escapade, Luc Pire-Tournesol, 2005.

⁷ Freddy JORIS, Frédéric MARCHESANI, *Sur les traces du Mouvement wallon*, Namur, Institut du Patrimoine wallon, 2009.

⁸ Paul DELFORGE, *Essai d'inventaire des lieux de mémoire liés au Mouvement wallon (1940-1997)*, dans *Entre toponymie et utopie. Les lieux de la mémoire wallonne*, sous la direction de Luc COURTOIS et Jean PIROTTE, Louvain-la-Neuve, 1999, p. 285-300.

⁹ Il a pourtant influencé l'écriture de l'article paru dans le *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale*, cité à la note 2.

¹⁰ En 2007, Anne-Marie Lizin et Luc Paque ont déposé une proposition de loi en ce sens au Sénat. Sénat de Belgique, session 2006-2007, 14 février 2007.

Cfr aussi http://www.huy.be/Tourisme/Histoire/Fort_promotion/fort_promotion.html

¹¹ <http://www.bel-memorial.org/inventory.php>

¹² Plusieurs initiatives sont lancées en France. Ainsi, par exemple, le site <http://www.memorial-genweb.org> mentionne-t-il 995 relevés pour le département du Nord et 1.345 pour le Pas-de-Calais.

¹³ Les forts de Barchon et de Battice, la prison de Huy, le mémorial de Bande, le mémorial de Breendonk.

¹⁴ Antoine PROST, *Les monuments aux morts. Culte républicain ? Culte civique ? Culte patriotique ?*, dans Pierre NORA, *Les lieux de mémoire. t. 1*, 1984, p. 199-225.

¹⁵ Annette BECKERS, *Les monuments aux morts, Patrimoine et mémoire de la Grande Guerre*, Paris, 1989.

¹⁶ Il serait intéressant de comparer les types architecturaux de monuments, les emplacements, les initiateurs-donateurs-souscripteurs, le vocabulaire utilisé, et de s'interroger sur la manière dont les lieux de 14-18 ont été réinvestis par la mémoire de 40-45. Ces pistes nous écarteraient de l'objet de la journée d'étude.

¹⁷ Sur 636 monuments, 72 ne mentionnent aucun nom, soit 11,3%.

¹⁸ Les expressions « Nos braves » ou « nos martyrs » apparaissent aussi, mais de manière fort faible pour ce qui concerne la Seconde Guerre mondiale.

¹⁹ Victime de la soldatesque allemande, /Prie

« Que dieu protège la Belgique et son roi ». Mémorial de Sohan, à Pepinster.

À Rodelange, la plaque du souvenir des deux guerres utilise la formule : « Pour le roi et la patrie ».

²⁰ L'angle supérieur gauche de quatre « plaques » dédiées aux prisonniers de guerre comporte les trois couleurs nationales belges disposées en diagonale.

²¹ <http://www.crdp-reims.fr/memoire/lieux/communaux/menu.htm>

²² Olivier POTTIER, *Lieux de mémoire du 20^e siècle : les monuments aux morts des deux guerres mondiales*, sur http://www.ac-reims.fr/datic/bul_acad/hist-geo/bul26/pottier.htm

²³ L'usage du terme « Déportés » est très mal défini. Il semble que ce terme signifie surtout le départ vers des camps en Allemagne de personnes arrêtées, quel que soit leur statut (résistant, « hors-la-loi » au sens large, etc.) ; le mot « déporté » n'évoque pas *ipso facto* le génocide juif.

²⁴ On rend aussi hommage aux invalides de 40 (Fumal), aux survivants de 14-18 (My-Ville, Chêne al'Pierre commune de Manhay, Melreux) et à ceux de 40-45 (à Saint-Séverin). Il arrive que ceux-ci soient nommément cités : c'est le cas à Stoumont pour sept personnes rescapées de la Grande Guerre, ou pour des prisonniers en Allemagne (Rendeux). À Wanne, on mentionne aussi ceux qui sont décédés « Des suites de la guerre » (tant pour 14 que pour 40). Le « Monument aux morts et aux combattants des communes de Beho, Commanster, Deiffelt, Ourthe et Wathermal » rend hommage (en mentionnant leur nom) à tous « les anciens combattants et assimilés » qui sont décédés après la guerre.

²⁵ Les sept victimes identifiées ne semblent pas avoir été actives au sein du Mouvement wallon avant guerre.

²⁶ Il importe de souligner que les chiffres mentionnés ici entre parenthèses ne représentent pas le nombre de personnes décédées mais le nombre de lieux de mémoire qui leur rendent hommage.

²⁷ En ce qui concerne les militaires, pourraient y prétendre le « Monument aux Chasseurs ardennais » à Arlon (pas de noms), les « Monuments des 12^e et 14^e Régiments de Ligne » à Liège, le « Monument au 4^e Régiment de Lanciers » à Spa, le « Monument des 3^e et 6^e régiments de Chasseurs à pied » à Tournai, la « plaque aux anciens des 2^e, 5^e, 8^e et 11^e régiments de chasseurs à pied » à Charleroi. On pourrait ajouter le « Monument aux morts du corps de transport », à Tournai (1.028 morts), le « Monument aux prisonniers de guerre 1940-1945 », situé au Camp de Lagland à Arlon (pas de noms, pas de chiffres), le « Monument aux victimes du camp de Rawa Ruska en Ukraine » (devenu Stalag 325) à Marcinelle, voire « l'Enclos des fusillés de la Citadelle » à Liège (416 morts). La dimension de l'hommage à la Résistance pourrait aussi être étendue autour du « Monument de l'Armée secrète (zone Ardennes) » à Vielsalm, ou au « Monument aux morts des deux guerres ainsi qu'aux héros de l'Armée secrète » à Lamine (107 morts), au « Monument aux morts de l'Armée de la Libération » à Saive (378 morts), ou au « Monument à la Résistance » dans le cimetière de Namur - Saint-Servais.

²⁸ Citons, à Woluwé-Saint-Lambert, l'exemple de l'ASBL Monument Ravensbrück qui a créé, en 2000, un monument en mémoire des prisonnières politiques et des résistantes belges et de leurs enfants décédés dans les camps et les prisons nazis (dont le « camp pour femmes » de Ravensbruck en Allemagne) au cours de la Seconde Guerre mondiale. Ou, à Marcinelle, l'exemple du « Monument aux victimes du camp de Rawa Ruska en Ukraine ».

²⁹ Dans cette ville flamande, le monument aux héros fait par ailleurs l'objet d'un « Hommage des notaires belges et français à leur confrère ».

³⁰ Depuis 1919, un modèle « standard » de plaque commémorative s'est imposé : sous un lion sculpté et le message « Souvenons-nous / 1914-1918 » apparaissent les noms des victimes. Il s'agit de la formule la plus basique. À l'opposé, on trouve des monuments à statuaire parfois très sophistiqués et spectaculaires. Entre les deux, une pierre, une stèle ou un obélisque sont aménagés selon les circonstances, avec ou sans drapeau volant au vent.

³¹ *Mémoire et monuments*, Dossier pédagogique, Bruxelles, Musée de l'Armée et d'histoire militaire, s.d.

³² *Quel mythe ? La Wallonie a été résistante*, *La Libre*, 30 septembre 2010.